



Municipalité de Chute-Saint-Philippe

560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Qc) J0W 1A0

Tél. : (819) 585-3397 poste 224 / Téléc.: (819) 585-4949

Courriel : urbanisme@chute-saint-philippe.ca

Préalables pour les demandes d'autorisation

Toute demande d'autorisation doit être présentée à l'inspecteur en bâtiment sur un formulaire fourni à cet effet par la municipalité, dûment rempli et signé et être accompagnée des documents et informations nécessaires à la demande.

La demande doit faire connaître la description cadastrale et les dimensions du terrain, une description des travaux projetés, la durée probable des travaux et une estimation des coûts.

Informations nécessaires :

Dans le cas de l'excavation du sol, le déblai, le remblai et la réalisation d'un bassin d'eau ou d'un lac artificiel :

- i) les plans, élévation et croquis de l'ouvrage;
- ii) les motifs de tels travaux;
- iii) les aménagements projetés, la localisation et la nature des travaux;
- iv) la localisation des bâtiments, lacs ou cours d'eau, falaises ou autres, s'il y a lieu;
- v) copie du certificat d'autorisation émis par le ministère de l'Environnement, s'il y a lieu.

Dans le cas de l'abattage d'arbres dans toutes les zones :

- i) le type de coupe à être effectué;
- ii) le type d'abattage d'arbres à être effectué;
- iii) la superficie et la localisation des travaux sur un plan à l'échelle;
- iv) la date et la durée des travaux;
- v) la justification dans le cas des arbres situés sur la rive ou dans les marges de recul du terrain;
- vi) le cas échéant, une photo des arbres dépérissant situés sur la rive d'un lac ou cours d'eau;
- vii) le nom et les coordonnées du responsable des travaux.

Dans le cas de travaux sur la rive ou dans le littoral ou de l'installation de clôtures et de haies:

- i) les plans, élévation et croquis de l'ouvrage;
- ii) les aménagements projetés, la localisation et la nature des travaux;
- iii) les motifs de tels travaux;
- iv) la localisation des bâtiments, lacs ou cours d'eau, falaises ou autres, s'il y a lieu;
- v) la topographie existante et le nivellement proposé;
- vi) copie du certificat d'autorisation émis par le ministère de l'Environnement, s'il y a lieu;
- vii) description des mesures projetées pour éviter la pollution et l'érosion;
- viii) le nom et les coordonnées du responsable des travaux.



Municipalité de Chute-Saint-Philippe

560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Qc) J0W 1A0

Tél. : (819) 585-3397 poste 224 / Téléc.: (819) 585-4949

Courriel : urbanisme@chute-saint-philippe.ca

DEMANDE – CERTIFICAT D’AUTORISATION

(Coût du permis : 15 \$)

EXCAVATION REMBLAI / DÉBLAI

TRAVAUX RIVE ET LITTORAL

ABATTAGE D’ARBRES

CLÔTURES ET HAIES

PROPRIÉTAIRE

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

DEMANDEUR

Cochez si même que propriétaire

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

ADRESSE OÙ LES TRAVAUX SERONT EFFECTUÉS

Adresse : _____

Matricule : _____

Cadastre : _____

Terrain affecté par une bande riveraine : Oui Non

Terrain affecté par une zone inondable : Oui Non

Terrain affecté par une zone agricole : Oui Non

Dimension ou superficie : _____

INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX

**** Valeur estimée des travaux** (matériaux et main d’œuvre) : _____ \$

Date de début des travaux : ____ / ____ / 20____ Date de fin des travaux : ____ / ____ / 20____

Description des rives : _____

Type de sol : _____

Degré de la pente : plus de 30 % moins de 30 %

Description des travaux :

Matériaux ou moyens techniques utilisés, si machinerie utilisée, type de remblai s’il y a lieu

Description des mesures projetées pour éviter la pollution et l’érosion

CONCEPTEUR DES PLANS

Nom : _____

Téléphone : _____

**** Inclure plan ou tout autre document pertinent ****

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Propriétaire Entrepreneur licencié Gestionnaire de projet

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

RBQ : _____

MISE EN GARDE : RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS

Les travaux devront être faits selon les règles de l'art et être conformes aux codes, lois et règlements applicables. Le propriétaire doit s'assurer de respecter les règlements municipaux en vigueur lors de la réalisation des travaux. LUI SEUL SERA RESPONSABLE, UNE FOIS L'AUTORISATION ACCORDÉE.

Tout changement dans les travaux autorisés nécessite une nouvelle approbation.

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je, _____, soussigné(e) déclare que les renseignements donnés dans le présent document sont, à tous égards, vrais, exacts et complets et que je me conformerai aux dispositions du présent certificat, aux règlements municipaux en vigueur et à tous les codes, lois et règlements applicables au projet.

Signature : _____

Date : ____ / ____ / 20____

Faire parvenir le formulaire au bureau municipal, au 560 chemin des Voyageurs, ou par courriel urbanisme@chute-saint-philippe.ca ou par télécopieur 819 585-4949.

PROCURATION

Je, _____
(propriétaire)

propriétaire du _____
(adresse)

portant le matricule suivant : _____

mandate la personne suivante : _____
(personne autorisée)

demeurant au : _____
(son adresse)

pour le projet suivant : _____

à déposer une demande de certificat d'autorisation pour le projet de l'adresse mentionnée ci-dessus;

à signer et prendre le certificat d'autorisation pour le projet de l'adresse mentionnée ci-dessus.

Signature du propriétaire : _____

Date : ____ / ____ / 20____
 JJ MM